Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 53 (1991)

Heft: 15

Artikel: Attitude de la paysanne face à la mécanisation de l'exploitation

Autor: Rossier, Ruth

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1084884

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Attitude de la paysanne face à la mécanisation de l'exploitation

Ruth Rossier, Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT), 8356 Tänikon

L'enquête menée par la FAT en 1989/90 auprès de 662 exploitations à titre principal de toute la Suisse et axée sur le travail de la paysanne dans l'exploitation ne fait pas qu'analyser le temps de travail et les activités de la femme. Elle porte également sur les retombées de la mécanisation.

Cette enquête offrait une occasion unique de connaître l'avis des paysannes sur les machines employées dans leurs exploitations et de rendre compte de leur attitude à ce propos.

La présente étude a notamment cherché à cerner l'influence de la mécanisation sur les activités de la paysanne car celles-ci varient en fonction des systèmes de traite, d'évacuation du fumier, de stabulation et, finalement, de déchargement du fourrage grossier adoptés dans l'exploitation.

Système de traite

Les différents systèmes de traite utilisés dans les exploitations ayant fait l'objet de l'enquête figurent dans le tableau 1. Celui-ci introduit aussi une distinction en fonction des zones de production.

La plupart des exploitations recourent à une installation à pot(s) trayeur(s). En plaine, une ferme sur cinq dispose déjà d'une installation à traite directe facilitant grandement le travail (plus besoin de transporter les boilles). Les exploitations de cette zone sont en général mieux équipées pour la traite que celles des zones de collines et de montagne. Le pourcentage de paysannes participant à la traite varie suivant le procédé utilisé (fig. 1).

Zone de production	Nombre d'expl. (100 %)	A la main	Instal. à pot(s) trayeur(s)	Traite directe	Salle de traite	Pas de traite
Zone de plaine	281	2 %	57 %	21 %	4 %	16 %
Zone des collines	91	2 %	82 %	11 %	2 %	3 %
Zones de montagne	290	4 %	84 %	10 %	2 %	-
Suisse	662	3 %	72 %	15 %	3 %	7 %

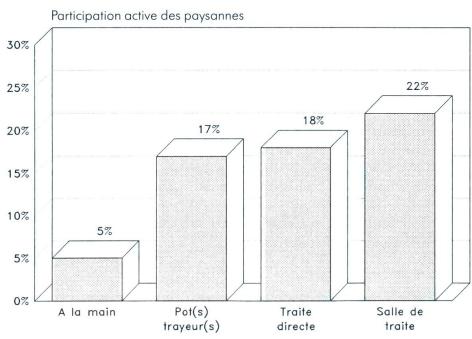


Fig. 1: Participation de la paysanne à la traite, suivant le procédé



Traite directe et salle de traite évitent de soulever de trop grands poids. Ainsi la traite peut être aisément exécutée par une femme.

Plus la traite est mécanisée et plus les paysannes y participent. Relevons pourtant que 17% seulement des paysannes suisses accomplissent régulièrement ce genre d'activité et que la traite manuelle et la salle de traite sont peu répandues dans notre pays.

Système d'évacuation du fumier

L'évacuation du fumier, un travail très éprouvant, se fait encore au moyen de la brouette dans près

SOCIÉTAIRES

assistez nombreux aux manifestations de votre Section! de la moitié des étables (tableau 2). L'évacuation du fumier est mieux mécanisée en zone de plaine comparativement aux deux autres zones de production. Alors qu'en plaine le système d'évacuation par flottaison domine, c'est encore la brouette qui l'emporte dans les autres zones.

La figure 2 montre les pourcentages de femmes effectuant cette activité en fonction des divers

Résumé

En Suisse, la traite est plutôt une affaire d'homme. Plus ce travail est aisé et plus les femmes y participent. En revanche, plus les activités d'évacuation du fumier, d'affouragement des vaches et de déchargement du fourrage grossier sont mécanisées et moins la paysanne s'en mêle. Les 662 paysannes interroestiment aées aue machines utilisées à l'intérieur de l'exploitation laissent plus à désirer que celles utilisées pour exécuter les travaux en plein air. Les voeux que les formulent paysannes matière de machines concentrent sur l'allégement des travaux à l'étable (évacuation du fumier, traite directe. etc.). L'influence de la mécanisation sur le temps de travail total que la paysanne consacre à l'exploitation n'a pas pu être démontrée, cela du fait que d'autres facteurs jouent également un rôle important (famille, formation, type d'exploitation, etc.).

Tableau 2: Systèmes d'évacuation du fumier dans les exploitations examinées

Zone de production	Nombre d'expl. (100 %)	Brouette	Barre de poussée	Eva- cuation par flottaison, caillebotis		Pas d'éva- cuation du fumier
Zone de plaine	281	29 %	20 %	33 %	2 %	16 %
Zone des collines	91	52 %	13 %	30 %	2 %	3 %
Zones de montagne	290	57 %	21 %	20 %	2 %	-
Suisse	662	45 %	20 %	27 %	2 %	7 %

TA-Spécial TA 15/91

procédés existants. Il appert que les paysannes participent d'autant moins à cette tâche que le travail est moins astreignant. 30% de l'ensemble des femmes interrogées accomplissent cette activité particulière d'une manière régulière.

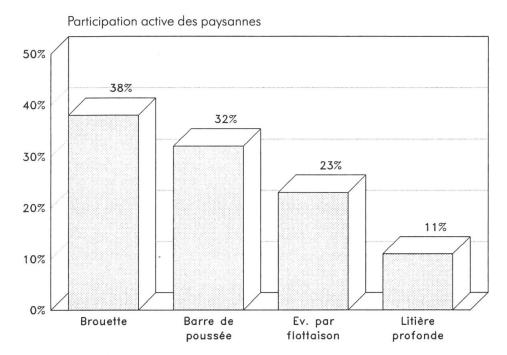


Fig. 2: Participation de la paysanne à l'évacuation du fumier, suivant le procédé



Sur 662 paysannes, 115 d'entre elles désirent une installation d'évacuation du fumier et mettent cet investissement au premier rang de leurs besoins. Par ordre décroissant, elles souhaitent: une installation de traite directe, la rénovation de l'étable et des améliorations techniques pour le déchargement des fourrages grossiers.

Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Bühler, Directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Service de traduction:

Franca Stalé

Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken Tél. 056 - 41 20 22 Fax 056 - 41 67 31

Régie des annonces:

ASSA Annonces Suisse SA 2, place Bel-Air, 1002 Lausanne Tél. 021 - 20 29 31 Fax 021 - 20 09 33

ou

Moosstrasse 15, 6002 Lucerne

Tel. 041 - 23 12 13 Fax 041 - 23 12 33

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée mentionnant la source et justificatif

Paraît 15 fois par an: Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 40.- par an Gratuit pour les membres ASETA Prix individuel pour l'étranger

Le numéro 1/92 paraîtra le 14 janvier 1992 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 20 décembre 91

Liste des annonceurs

Agrœlec AG	28
Agrar, Wil	couv. 3
Agricor, Chaneaz	28
Blaser AG, Hasle	couv. 2
Erag AG, Arnegg	2, 25, 27, 28
Fischer SA, Fenil-Vevey	27
Gehrig AG, Ballwil	19
Gloor Gebr. AG, Burgdorf	2
Griesser AG, D-Lottstetten	27
Jungheinrich, Oberentfelden	26
Maxwald, A-Ohlsdorf	25
Nicollier Daniel, Affoltern	26
Ott Landm. AG, Zollikofen	2
Rapid, Dietikon	1
Werbekom, AGRAMA, Dietikon	couv.4
Zumstein AG, Zuchwil	2

Mode de stabulation

Dans les zones de montagne et dans la région préalpine des collines, les vaches sont quasiment toutes gardées à l'attache. En zone de plaine, une exploitation sur vingt pratique la stabulation libre alors que 16 % des exploitations ne détiennent pas de bétail (tableau 3).

Lorsque les animaux sont détenus à l'attache, l'affouragement est synonyme de travail manuel important. Ce système de garde participation nécessite une accrue de la paysanne par rapport à la stabulation libre (fig. 3). Les femmes interrogées participent généralement davantage à l'affouragement du bétail bovin qu'à la traite ou à l'évacuation du fumier. Plus d'un tiers des paysannes se chargent régulièrement de cette tâche.

Zone de production	Nombre d'expl. (100 %)	Stabulation entravée	Stabulation libre	Pas de vaches	
Zone de plaine	281	79 %	5 %	16 %	
Zone de collines	91	95 %	2 %	3 %	
Zones de montagne	290	97 %	2 %		
Suisse	662	89 %	4 %	7 %	

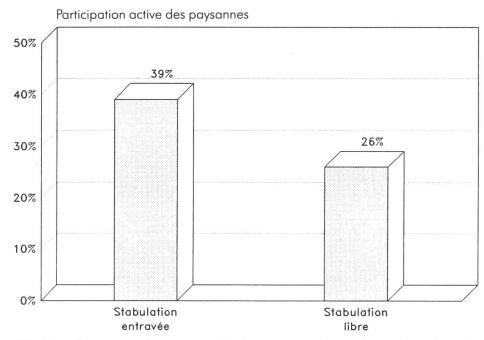
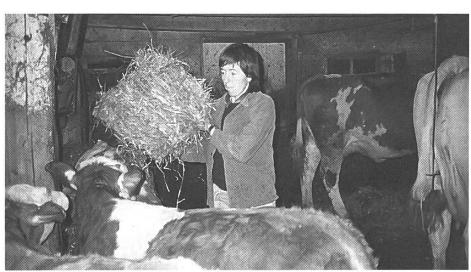


Fig. 3: Participation de la paysanne à l'affouragement des vaches, suivant le mode de stabulation





On rencontre plus facilement la paysanne dans une étable où les animaux sont entravés qu'en libre parcours.

TA-Spécial TA 15/91

Déchargement du fourrage grossier

Le tableau 4 montre les différents systèmes d'engrangement du fourrage grossier mis en place dans les exploitations faisant l'objet de l'enquête.

Dans chacune des différentes zones de production, il ne reste qu'une faible proportion d'exploitations où le fourrage grossier doit être rentré manuellement. L'utilisation d'une souffleuse combinée avec un répartiteur automatique est le procédé le plus répandu. Si le degré de mécanisation est faible (déchargement à la main, souffleuse sans répartiteur), le déchargement du fourrage grossier exige plusieurs personnes. C'est ce qui explique que deux tiers des paysannes participent à cette activité (fig. 4). Dès qu'une exploitation dispose d'un répartiteur automatique ou d'un doseur, le pourcentage des paysannes participantes est divisé par deux voire par trois. Le doseur est l'appareil qui contribue le plus à faciliter cette tâche car le fourrage peut, grâce à lui, être manipulé par un minimum de main d'œuvre, de sorte que la collaboration de la paysanne n'est plus indispensable.

Tableau 4: Systèmes de déchargement du fourrage grossier dans les exploitations examinées							
Zone de	Nombre A la	Souff-	Souff-	Do-	Dé-	Monte- Pas de	

Zone de production	Nombre d'expl. (100%)	A la main	Souff- leuse	Souff- leuse + re- parti- teur autom.	Do- seur + souff- leuse	Dé- char- geur à griffe	Monte- bottes	Pas de fourr. gros- siere
Zone de plaine	281	6 %	14 %	39 %	5 %	13 %	15 %	8 %
Zone des collines	91	7 %	15 %	47 %	9 %	17 %	5 %	-
Zones de montagne	290	12 %	25 %	43 %	6 %.	10 %	4 %	-
Suisse	662	9 %	19 %	42 %	6 %	12 %	9 %	4 %



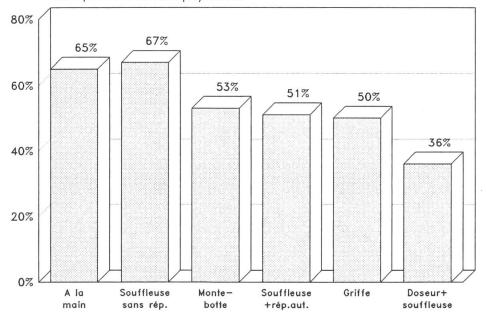


Fig. 4: Participation de la paysanne au déchargement du fourrage grossier, suivant le degré de mécanisation

Comment la paysanne juge-t-elle la propre mécanisation?

Les 662 paysannes interrogées estiment que les machines utilisées à l'intérieur de l'exploitation laisse davantage à désirer que les machines utilisées à l'extérieur (fig. 5).

La moitié des paysannes interrogées estiment qu'un plus grand nombre de tâches devraient être mécanisées au sein de leur exploitation. Une part de ces paysannes ont toutefois déclaré leur exploitation était bien mécanisée. D'une part, on constate que les exigences formulées en la matière sont très élevées. D'autre part, on note une certaine réserve à ce propos: la majorité des femmes qui ne veulent pas pousser la mécanisation taxent de moyen à faible le degré de mécanisation de leur exploitation. Cette réticence peut s'expliquer par des considérations économiques. Il est également possible que les conditions locales n'autorisent pas une mécanisation plus poussée.

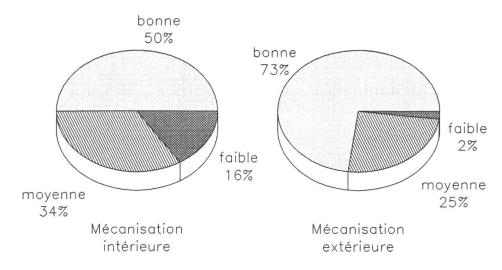


Fig. 5: Avis de la paysanne sur la mécanisation de son exploitation

Bac solide – grandes roues à pneus robustes . . . le chariot d'ensilage combi pratique de GEBA

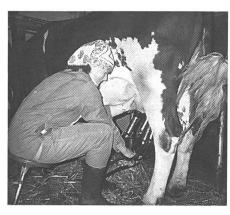


GEBA – le programme d'ustensiles de transport pour la maison et la ferme de notre propre fabrication. Demandez expressément les produits suisses de qualité GEBA.



J. Gehrig S.A. Fabrique d'appareils 6275 Ballwil Téléphone 041 - 89 27 27

Ce sont avant tout les travaux à l'étable et l'engrangement du fourrage grossier qui, de l'avis des paysannes interrogées, devraient être allégés et, par conséquent, mieux mécanisés. Le souhait le plus fréquemment exprimé (115 fois) concerne une nouvelle installation d'évacuation du fumier; suivent l'installation de traite directe (73 x), une nouvelle étable (53 x), la souffleuse (29 x), le doseur (25 x), le déchargeur à griffe (25 x), la mécanisation de la fenaison (23 x), le répartiteur télescopique (22 fois) et la mécanisation de l'affouragement (19 fois). On peut avancer deux hypothèses pour expliquer l'intérêt de la paysanne à vouloir mécaniser surtout les travaux menés à l'intérieur de l'exploitation. Cette réalité pourrait premièrement laisser entendre que les travaux des champs sont déjà suffisamment mécanisés et qu'en conséquence tout nouvel investissement serait superflu dans ce domaine. Le fait que la paysanne est peu impliquée dans les travaux mécanisés effectués à l'extérieur pourrait bien fournir un deuxième élément de réponse.



Si un degré élevé de mécanisation apporte à la femme (comme à l'homme, d'ailleurs) un allègement des contraintes physiques, la réparition du temps demeure une grande exigence pour chacun.

TA-Spécial TA 15/91

Les vœux exprimés par la paysanne en matière de mécanisation sont logiques et bien ordonnés. Dans une exploitation, où une bonne partie des travaux se fait encore manuellement, la paysanne souhaite d'abord un évacuateur à fumier et une installation de traite directe. Dans des exploitations où traite et évacuation du bétail sont déjà mécanisées, l'intérêt se porte sur les systèmes d'engrangement du fourrage (souffleuse, déchargeur à griffe, répartiteur télescopique, etc.). La salle de traite ou l'ordinateur figurent donc en queue de liste et ne sont souhaités qu'au moment où les travaux physiques astreignants seront déjà suffisamment mécanisés.

Mécanisation et temps de travail

Les fig. 6 et 7 montrent la relation

entre le degré de mécanisation de l'exploitation et le temps de travail que les paysannes consacrent aux différentes activités. L'hypothèse selon laquelle le temps de travail consacré par la paysanne à l'exploitation dépend du degré de mécanisation n'a pas pu être démontrée, les différences n'étant pas significatives. Cela peut s'expliquer par le fait que les exploitations bien mécanisées disposent, en moyenne, d'une surface agricole supérieure et d'un plus grand nombre de vaches par rapport aux exploitations faiblement mécanisées. A noter également que les paysannes évoluant dans des exploitations équipées de nombreuses machines effectuent toujours davantage de travaux qui ne sont

pas typiquement féminins (fenai-

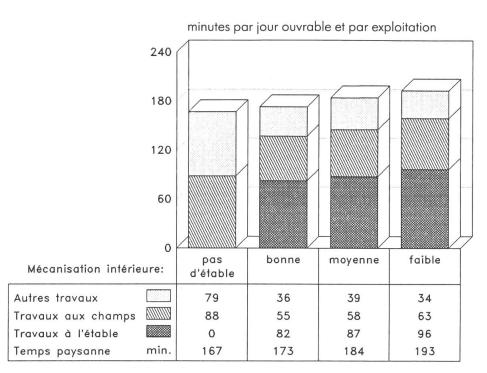


Fig. 6: Temps de travail des paysannes en fonction du degré de mécanisation intérieure.

son mécanisée, traite). Il est possible que la participation de la paysanne soit devenue indispensable dans les exploitations familiales du fait de l'avènement de nouvelles branches de produc-

tion ou suite à la pénurie de main d'œuvre. Les intérêts personnels des paysannes et un goût plus ou moins prononcé pour les travaux agricoles jouent certes également un rôle dans ce contexte.

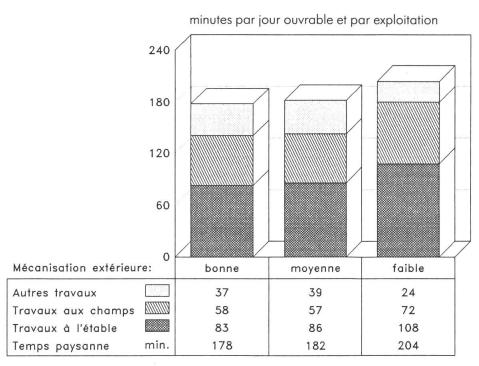


Fig. 7: Temps de travail des paysannes en fonction du degré de mécanisation extérieure.